

Élections communales 2018
Questionnaire à l'attention des listes se présentant dans les communes bruxelloises

Réponse de la liste PS-SPa d'Ixelles – août 2018

Comment la RainbowHouse Brussels utilisera vos réponses:

1. Les questions listées dans ce document reprennent les revendications formulées par la RainbowHouse, coupole des associations LGBTQI+ en région bruxelloise, avant la Belgian Pride 2018. Elles sont à la fois précises et ouvertes, et permettent aux listes de candidats de faire valoir leurs projets, en s'appuyant également sur l'expérience acquise et l'état des politiques déjà lancées dans leurs communes.

2. **La RainbowHouse adresse ce questionnaire aux candidat.e.s via les Fédérations régionales des partis politiques**, pour garantir que ceux-ci soient traités de manière équitable. Le questionnaire est aussi publié sur notre site, de manière à être rendu accessible aux listes indépendantes dont nous n'aurions pas les contacts.

3. **La RainbowHouse ne publiera que les réponses retournées par les listes communales de candidat.e.s**. C'est en effet à cet échelon que le choix des électeurs se fera, dans un contexte local qui varie selon les bilans des collèges sortants et selon les situations locales.

4. **La RainbowHouse mettra en ligne les réponses reçues sur son site**. Les réponses seront accessibles par commune et par parti. La RainbowHouse publiera régulièrement des analyses sur le nombre de réponses reçues et sur leur qualité.

5. **La RainbowHouse ne prendra en aucun cas position en faveur d'un parti donné.**

Introduction

La vie des personnes se joue en premier lieu dans leur rue, quartier, commune ou ville, de résidence comme de passage. Une politique locale a donc un impact énorme sur la vie quotidienne de chaque citoyen.ne, y compris sur celle des habitant.e.s LGBTQI+. Voilà pourquoi la Belgian Pride met en 2018 les communes et les villes sous les projecteurs, ou mieux encore : sous l'arc-en-ciel !

Au niveau fédéral et social, les 15 dernières années ont été fortement engagées dans une amélioration de la législation en faveur de l'égalité et du respect des personnes LGBTQI+. Nos lois ont fait de grands pas en avant, mais la société ne suit pas toujours le mouvement au même rythme. Et nous remarquons que la sensation de bien-être ou de sécurité pour les LGBTQI+ ne progresse pas, comme l'attestent les études de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA).

Toujours plus de la moitié des personnes LGBTQI+ n'ose faire son coming out sur le lieu de travail. Le nombre de suicides reste très élevé, les adolescent.e.s sont particulièrement touché.e.s. Et après chaque agression homo-lesbo-, bi-, trans- ou inter-phobe dans la rue, l'habituelle réaction se fait entendre : "vous feriez mieux de ne pas vous balader n'importe où main dans la main".

Les plus précaires d'entre nous restent les plus touché.e.s et victimes de ces discriminations.

Les communes et les institutions locales peuvent et doivent faire la différence, et surtout prendre leurs responsabilités pour le bien-être de tou.te.s leurs habitant .e.s ! La plupart des mesures ci-dessous visent à garantir la prévention ou la réaction à des actes (discrimination, harcèlement, stigmatisation) qui constituent des délits. Si la liste qui suit n'est pas parfaitement exhaustive, elle montre cependant l'ampleur du chantier encore à mener.

E = Existant

O = Oui

N = Non

CT : Court terme (dès le début ou au cours de la première moitié du mandat)

MT = Moyen terme (avant la fin du mandat)

LT = Long terme (fin de mandat ou suivant(s))

1. Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune

		E	O	N	CT	MT	LT
1	Un service en charge de l'égalité des chances Un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances						
1-11	Envisagez-vous de vous doter d'un service en charge de l'égalité des chances ? ¹	E					
1-11b	A Ixelles, le Service Egalité des Chances existe. Il est intégré à la Direction de la Solidarité. Depuis sa prise de fonction en janvier 2016, l'Echevin en charge de l'Egalité des Chances rassemble également les compétences de Solidarité et de Cohésion Sociale, dans une optique d'horizontalité des politiques et de transversalité.						
1-12	Envisagez-vous de nommer un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances ?	E					
1-12b	Cette compétence sera renouvelée et explicitement attribuée à un Echevin dans le nouveau Collège, en cas d'élections du PS d'Ixelles.						
1-2	Un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité de tou.s.tes ;						
1-20	Pensez-vous élaborer un tel plan pour la commune ?		O				
1-21	Pensez-vous, notamment, que ce plan doit couvrir les orientations sexuelles, les identités de genre, les caractères sexuels et l'ensemble des personnes LGBTQI+, quel que soit leur statut social (travailleur.e.s du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc.), mais également tous les autres aspects des identités des résident.e.s de la commune, en reconnaissant leur caractère pluriel et intersectionnel ?		O				
1-21b	Ixelles est une commune riche de sa diversité. Plus de 170 nationalités s'y côtoient. Commune dynamique, elle est à l'initiative du budget sensible au genre et à l'initiative de plusieurs campagnes sur le respect des orientations sexuelles. Le budget sensible au genre ou budget genré est un exercice budgétaire qui inscrit, en regard de chaque article budgétaire, une dimension liée au genre et à la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous menons également une politique de recrutement qui permet de lutter contre les discriminations et engageons des personnes porteuses de handicap. Le Plan Diversité a été mis en place. Notre objectif est d'assurer qu'aucune discrimination ne soit pratiquée lors des recrutements et dans la gestion du personnel communal. Le personnel communal doit correspondre à la diversité de notre commune. C'est notre richesse commune. Le conseil communal d'Ixelles s'est également déclaré « Commune Hospitalière ». La motion proposée par le CNCD a été adaptée à notre réalité communale et approuvée. En outre, le festival Solidar'XL 2018, qui s'est déroulé en mai sur la place Fernand Cocq, a mis à l'honneur la Plateforme Citoyenne de soutien aux Réfugiés. Véritable bénéficiaire de						

¹ L'intitulé est ici à titre indicatif et peut recouvrir des champs plus larges ou plus spécifiques selon le projet du candidat

	<p>ce festival, elle a symboliquement été accueillie devant la maison communale face à un public important et l'intégralité des bénéfices du festival lui ont été reversés.</p> <p>Enfin, Ixelles soutient l'ASBL Midnimo pour la création d'un refuge destiné aux jeunes chassés de leur domicile en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. En 2018, et pour la première année, un char défilait à la Pride aux couleurs de cet engagement et avec une véritable présence de notre commune.</p> <p>Un nouveau plan doit permettre de poursuivre ce travail en intégrant des critères élargis et en assurant une complémentarité et une transversalité des politiques.</p>						
1-22	Envisagez-vous de détailler les mesures à prendre pour chacune des thématiques énoncées et y associer un calendrier et un budget ?		O				
1-22b	Pour être opérationnel, ce plan doit effectivement intégrer des objectifs concrets et mesurables. Toutes les actions devront être précisées, intégrées dans un calendrier et budgétisées.						
1-23	Pensez-vous faire de ce plan un outil confié à l'échevin.e et au service responsable, pour leur permettre de solliciter les autres services et ainsi peser pour l'affectation de moyens effectifs à des actions favorisant réellement l'émancipation et l'égalité ?		O				
1-23b	Le plan doit être porté par un.e responsable politique clairement identifiable, a priori l'Echevin en charge de l'Egalité des Chances, ou éventuellement le.la Bourgmestre. Mais il est indispensable que ce plan soit également transversal et puisse s'inscrire dans toutes les compétences communales.						
1-24	Ce plan doit avoir pour objectif de favoriser une démarche de "mainstreaming" et d'évaluation, plutôt que de multiplier les actions nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'une démarche forcément coûteuse. Souhaitez-vous reprendre et étendre la logique du budget "sensible au genre", pour évaluer l'impact des actions financées sur l'égalité ?		O				
1-24b	Ixelles est la première commune de la Région de Bruxelles-Capitale à avoir développé un budget sensible au genre. Nous, socialistes ixellois, entendons devenir la première commune de Bruxelles à développer une politique de Gender Mainstreaming.						
1-25	Permettez-vous que le service en charge de l'égalité des chances puisse recevoir les plaintes concernant les discriminations et la stigmatisation (d'usager.ère.s ou de salarié.e.s de la commune) grâce à un			N			

	<p>système accessible dans tous les services publics gérés directement par la commune ou par délégation par un autre opérateur (intercommunales, ASBL, etc) ?</p>						
1-25b	<p>Il existe des organes communaux compétents pour la réception de ce type de plaintes. Dans un souci de respect de la vie privée, de confidentialité des informations personnelles et de relations de confiance entre les membres du personnel de l'administration communale, il est primordial de conserver le système des « personnes dites de référence ». Le Service Egalité des Chances doit pouvoir bénéficier d'informations agrégées et anonymisées sur les différentes situations qui auraient fait l'objet de plaintes, afin de pouvoir orienter son action, sans personnaliser.</p>						
1-26	<p>Garantissez-vous que la commune s'engage à suivre les engagements qui ont déjà été pris et assurera l'évaluation des politiques menées sur ces sujets ?</p>		O				
	<p>La défense des droits des personnes, et en particulier des personnes LGBTQI+, est un combat progressiste cher aux socialistes. C'est un fondement de notre engagement politique et nous garantissons que notre attention n'en sera pas détournée.</p>						
2	<p><u>La commune soutient ses agent.e.s</u> La plupart des mesures d'information et de formation qui apparaissent dans le présent document permettent aux agents communaux de mieux savoir réagir aux situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions La commune a également, parmi ses agents, des personnes LGBTQI+ ainsi que d'autres identités minorisées :</p>						
2-1	<p>Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent être en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, et bénéficier, le cas échéant, du système de plainte décrit au point 1 (1-25) ?</p>	E					
2-2	<p>Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent bénéficier, lors du recrutement ou du déroulement de carrière, d'un fort engagement de la Commune en faveur d'une bonne représentativité et d'une égalité de traitement ?</p>	E					
2-3	<p>À terme, adopterez-vous et mettrez-vous en œuvre un "Plan Diversité" tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale² ?</p>	E					
3	<p><u>La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles</u></p>						
3-11	<p>Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour accueillir de manière représentative les identités de tou.te.s ?</p>		O				
3-11b	<p>Ixelles est reconnue pour son dynamisme culturel. Malheureusement, les liens entre le monde culturel et la commune sont parfois éloignés. Nous sommes engagés à les renforcer dans une perspective de facilitation des démarches pour le monde culturel et de présence plus importante de la commune dans le réseau artistique.</p>						

² Un des axes de ce plan concerne « l'ouverture aux personnes LGBT ».

	<p>L'incroyable diversité d'Ixelles est également due à la présence des universités et à la proximité du quartier européen. Ces habitants d'Ixelles doivent aussi faire partie de la politique culturelle pour qu'ils puissent s'engager au sein de leur commune.</p> <p>Nous souhaitons développer une politique culturelle inclusive qui implique les groupes les plus vulnérables et offre des possibilités d'épanouissement créatifs à tou.te.s.</p>						
3-12	Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour s'adresser à tous les publics de la commune ?		O				
3-12b	Il est impératif, -et c'est notre combat-, que la Culture n'exclue personne ! La programmation culturelle doit représenter la diversité la plus étendue pour éveiller nos consciences, susciter notre curiosité et organiser la rencontre entre les particularités individuelles.						
3-2	Pensez-vous appliquer cela au spectacle vivant, aux expositions, aux débats, ainsi qu'aux fonds des bibliothèques et ludothèques publiques ?		O				
3-2b	Ces disciplines artistiques ou éléments culturels ne sont pas isolés de la programmation culturelle.						
3-3	Pensez-vous organiser cela tout au long de l'année, même si certaines périodes peuvent être plus intenses (exemples : 8 mars ³ , PrideFestival).		O				
3-3b	Si certaines dates sont symboliquement importantes ou nécessitent de concentrer davantage de moyens, c'est toute l'année que le travail doit être réalisé.						
4	La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s Ce point s'applique en particulier à l'accueil dans les services de la population (belge et étrangère) et de l'état civil.						
4-10	Mettez-vous tout en œuvre pour vous assurer régulièrement que votre personnel, dans les différents services, est formé à accueillir tous les publics dans des termes et d'une manière pleinement respectueuse de leurs identités et de leurs vécus ?	E					
4-10b	Les services communaux participent à la formation "All Genders Welcome". Cette participation pourra être étendue ou diversifiée.						
4-11	Mettez-vous en place un dispositif pour recueillir les retours des habitant.e.s sur leur expérience à l'accueil ?	E					
4-11b	L'ombudsman, qui reçoit et traite les réclamations à l'égard des actes et du fonctionnement de l'administration, remplit déjà partiellement ce rôle. Des enquêtes de satisfaction existent également.						

³ Journée internationale de lutte des femmes, pour l'égalité des droits

	Ces moyens doivent être développés. Les outils informatiques nous permettent de développer des applications ou autres questionnaires ergonomiques et accessibles au plus grand nombre.						
4-12	Souhaitez-vous que la commune puisse analyser les plaintes reçues par son service en charge de l'égalité des chances, par les agences locales pour l'emploi ou un service délégué, par exemple un service Ombudsman ?	E					
4-12b	Les plaintes sont analysées par un ombudsman.						
4-2	Vous assurerez-vous que les évolutions du droit sont pleinement prises en compte et que votre personnel a accès aux formations nécessaires (exemple : la nouvelle loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres ⁴) ?	E					
4-2b	Il s'agit d'une obligation légale à laquelle la commune souscrit avec autant d'assiduité que de proactivité.						
4-3	Vous assurerez-vous également que dans tous les points d'accueil des habitant.e.s (accueil général, antennes de quartier, etc.) des informations visibles soient disponibles pour les personnes qui souhaitent porter plainte pour discrimination ou signaler un abus, les renseignant sur leurs droits, les recours et les soutiens possibles, et les motifs de discrimination reconnus par la législation ?				CT		
4-3b	Cette information doit être renforcée pour assurer le respect des droits de chacun.e						
5	<u>La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches</u>						
5-10	Vous assurerez-vous que le personnel enseignant et non-enseignant bénéficie d'informations et de formations sur le respect dû à tous les publics ?		O				
5-1àb	Les écoles, lieu de l'apprentissage et de la découverte de soi, doivent impérativement respecter les identités de chacun.e Un effort de formation du corps enseignant et non-enseignant doit être réalisé.						
5-11	Incluez-vous dans cette information explicitement l'accueil des familles dans lesquelles au moins un parent est LGBTQI+ ?		O				
5-11b	Les structures familiales ont évolué. Leur diversité doit faire partie de ces formations.						

⁴ Loi du 25 juin 2017 entrée en vigueur le 1er janvier 2018

	<p>Devenu Echevin en charge de la Famille en janvier 2016, Romain De Reusme a pris pour première mesure de modifier la compétence en « des Familles ». Ce pluriel ne pourra plus devenir singulier.</p> <p>Par ailleurs, tous les courriers qui sont adressés aux familles par la commune depuis janvier 2016 commencent par :</p> <p>« <i>Madame, Monsieur,</i> <i>Mesdames,</i> <i>Messieurs,</i> »</p> <p>Cette formule d'appel respecte la diversité des familles.</p>							
5-12	Prendrez-vous en compte le cas des enfants à l'identité LGBTQI+ ou non-binaire, pour réagir à tout cas de stigmatisation ou de harcèlement, quel qu'en soit l'origine ?		O					
5-12b	Le harcèlement, et particulièrement le harcèlement à l'école et sur les réseaux sociaux, est un véritable fléau. Il faut lutter, avec le corps professoral, le corps non-enseignant et les familles, contre ce phénomène.							
5-13	Incluez-vous, également, une meilleure représentativité de la diversité des modèles familiaux, d'identités de genre et d'orientations sexuelles dans les supports pédagogiques utilisés ou mis à disposition par les écoles communales (livres, exercices, affiches, etc.) ?		O					
5-13b	Cette modification des supports pédagogiques pourra être réalisée dans la mesure des moyens communaux. En effet, beaucoup de ces supports sont produits et réalisés à d'autres niveaux.							
5-2	Vous assurerez-vous que les écoles communales systématisent les programmes EVRAS ⁵ .	E						
5-2b	Les programmes EVRAS sont suivis par les écoles ixelloises depuis 2013.							
6	La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique La commune utilise sa représentation dans les instances de la zone de police:							
6-10	Pour s'assurer que les agents reçoivent une formation adéquate à l'accueil des personnes LGBTQI+ et de toutes les personnes minorisées, en particulier lorsque ces personnes viennent dénoncer des faits de discrimination, de stigmatisation ou de violences discriminatoires (travailleu.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc);	E						

⁵ EVRAS - L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle trouve sa place dans nos établissements scolaires, tant dans l'enseignement fondamental que secondaire, ordinaire et spécialisé. Avec l'aide des éducateurs, du Centre PMS ou du Service PSE, ils sollicitent l'aide d'associations pour développer des projets pour leur classe ou leur école. Circulaire 4550 : Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) du 10 septembre 2013

6-10b	Les collaborateurs de la zone de police ont la possibilité de participer à une formation continue organisée dans la MAC (All Genders Welcome). De plus, les formations internes ont aussi pour question les publics les plus vulnérables, les discriminations et les délits de haine.						
6-11	Pour s'assurer de la présence de référent.e.s spécialisé.e.s sur les questions LGBTQI+;	E					
6-11b	Il existe une personne de référence, ainsi qu'une adresse mail pour un premier contact au cas où la victime ne serait pas prête à franchir les portes du commissariat.						
6-12	Pour s'assurer que l'accueil dans les commissariats prévoit une information visible sur les droits des personnes minorisées victimes de discriminations et de violences, et sur les structures associatives pouvant les accompagner;		O				
6-12b	Cette information doit être renforcée pour assurer le respect des droits de chacun.e						
6-2	La commune sensibilise ses gardiens de la paix et les travailleurs sociaux qu'elle emploie directement ou qui relèvent d'associations subsidiées (telles que l'asbl BRAVVO à Bruxelles-Ville) aux situations de discrimination et de violence vécues par les personnes LGBTQI+ et autres personnes minorisées;				CT		
6-2b	Les services communaux participent à la formation "All Genders Welcome". Cette participation pourra être étendue ou diversifiée.						
6-3	La commune s'engage dans une approche intégrée de ses quartiers, en visant à respecter les droits de toutes les personnes concernées (habitant.e.s, commerces, travailleur.r.es du sexe, personnes sans domicile, etc.).				CT		
6-3b	Notre commune compte des disparités importantes, notamment au niveau socio-économique. Ces disparités peuvent s'avérer sources de tensions ou, plus fondamentalement, frein à la rencontre de son voisin. La politique de cohésion sociale vise à organiser la rencontre entre voisins, au-delà de toutes leurs différences. Cette politique a démontré tout son intérêt, particulièrement dans les quartiers les plus denses.						
7	<p><u>La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s</u></p> <p>Les communes sont responsables, en gestion directe, par délégation à des associations subsidiées, ou par l'intermédiaire du CPAS, de nombreux services accueillant des milliers d'usager.ère.s. Ces personnes sont, souvent, parmi les personnes plus vulnérables que la moyenne du fait de leur situation sociale. Les personnes LGBTQI+ et les autres personnes minorisées qui ont recours à ces services peuvent donc cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité sociale.</p>						

7-1	Vous engagerez-vous pour une formation optimale de tou.te.s les agent.e.s d'accueil concerné.e.s, en reprenant, quand ils existent, les instruments pédagogiques et de formation proposés par les associations:	E					
7-1b	Les services communaux participent à la formation "All Genders Welcome". Cette participation pourra être étendue ou diversifiée.						
7-10	Dans vos services en Maison Communale ?		<input type="radio"/>				
7-11	Dans vos CPAS ?		<input type="radio"/>				
7-12	Dans vos organismes proposant des services aux enfants et aux jeunes, en particulier les maisons et les points information jeunesse ?		<input type="radio"/>				
7-13	Dans vos établissements d'accueil ou de résidence des personnes âgées ?		<input type="radio"/>				
7-13b	Nous entendons développer un label « Maison de repos Gay-friendly » pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQI+ en maison de repos. Aujourd'hui, il arrive, plus qu'hier, que des personnes LGBTQI+ se retrouvent en maison de repos et doivent, faute de formation du personnel, renoncer à une part de leur identité pourtant assumée dans leur plus jeune âge. Ces discriminations qui resurgissent à un âge avancé et dans une situation de dépendance sont particulièrement injustes parce qu'elles détruisent ce qui, bien souvent, a représenté des années de lutte individuelle et collective. Nous entendons mener également ce combat pour nos aînés.						
7-2	Concernant ces mêmes services, effectuerez-vous :						
7-21	Un diagnostic des besoins et vous informerez-vous auprès des associations compétentes en Région bruxelloise (associations de personnes minorisées et associations professionnelles concernées) ?		<input type="radio"/>				
7-21b	Les actions qui seront développées le seront en partenariat avec les professionnels du milieu et associeront les personnes de référence.						
7-22	Une analyse pour identifier, sur la base des inventaires de bonnes pratiques recensées en Belgique et en Europe (réalisés par plusieurs projets européens ces dernières années), les actions que votre commune peut reprendre à son compte ?		<input type="radio"/>				
7-22b	Le benchmarking des bonnes initiatives prises en Europe ou ailleurs doit nous servir de guide.						
7-23	Une priorisation des actions à mettre en place ?		<input type="radio"/>				
7-23b	Laquelle ?						

8	La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation La commune témoigne visiblement de son soutien à ces causes :						
8-11	Afficherez-vous les symboles des communautés minorisées lors de leurs principaux événements (exemples : journées internationales, Belgian Pride, etc.), en utilisant, selon les cas, vos bâtiments (drapeaux) et/ou vos supports de communication (journal communal, panneaux d'affichage, etc.) ?	E					
8-11b	La commune hisse le drapeau LGBT durant plusieurs jours avant et après le 17 mai, IDAHO. Il nous semble également important de manifester à d'autres occasions notre attachement au respect des nombreuses minorités qui existent au sein de notre commune et en dehors.						
8-12	Mettez-vous à la disposition du public des informations sur le mouvement associatif LGBTQI+ et d'autres groupes minorisés dans vos structures d'accueil du public ?		O				
8-12b	Cette information doit être renforcée pour assurer le respect des droits de chacun.e						
8-2	Vous engagez-vous à accuser réception et à vous efforcer de répondre aux sollicitations du milieu associatif issu des communautés minorisées ?						
8-21	Pour l'accès à des infrastructures publiques ?		O				
8-21b	La commune dispose de deux maisons d'accueil ponctuel des structures associatives : la Maison de Quartier Malibran et la Maison de la Solidarité. Les salles peuvent y être mises à disposition.						
8-22	Pour la représentation institutionnelle lors d'événements organisés par ce milieu associatif, y compris concernant la santé et la prévention des personnes (exemple : prévention VIH/SIDA, refus de la sérophobie, etc) ?	E					
8-22b	La commune accueille et collabore avec l'association SIDA SOS. Ces soutiens peuvent être renforcés et élargis.						
8-23	Pour la participation des institutions communales aux campagnes d'information et de sensibilisation pertinentes (par exemple : All Genders Welcome, proposée annuellement par la RainbowHouse) ?	E					
8-23b	La commune participe aux séances All Genders Welcome. Ces collaborations peuvent être renforcées et élargies.						
8-24	Pour un accès égal, à qualité de projet égale, aux subsides communaux ?	E					

8-24b	Le traitement des subsides communaux ne fait l'objet d'aucune discrimination. Le PS s'en assure à chaque délivrance de soutiens financiers ou matériels de la commune. Nous nous assurons également que les refus de demande de subside ne soient jamais motivés, explicitement ou officieusement, par des discriminations quelconques. Nous engageons à poursuivre cette attitude avec vigilance.		O				
8-3	Vous engagez-vous à vous exprimer de manière claire et visible en réaction à d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination avérés sur votre territoire ?		O				
8-3b	Ces incidents doivent être condamnés. Les outils de communication particulièrement dynamiques dont nous disposons aujourd'hui (site internet, réseaux sociaux, etc.) nous permettent de réagir avec rapidité et d'apporter immédiatement notre soutien.		O				
8-4	Pensez-vous vous inscrire dans des dynamiques d'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+, notamment en sollicitant ces dernière.s ou en soutenant des initiatives de santé publique issues des communautés (telles que la Déclaration Communautaire de Paris 2017⁶).		O				
8-4b	<p>L'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+ passe par une attitude sans équivoque des pouvoirs publics et des actions concrètes. Les initiatives visant l'amélioration du bien-être des personnes LGBTQI+ auront toujours une écoute et un soutien de notre part. Concrètement, les sanitaires, avec les vestiaires, sont les seuls lieux au sein des bâtiments publics où l'expression binaire du genre est manifeste et où la division est de mise. Dans le cadre du budget sensible au genre 2018, nous avons établi une première étape de questionnement de cette expression et cette division tant pour le public qui accède à nos bâtiments (citoyens, élèves, etc.) que pour le personnel qui l'occupe.</p> <p>Nous souhaitons élaborer un « cahier des exigences minimales pour les sanitaires » de référence qui puisse être communiqué à tous les services de conception interne ou externe pour des projets de rénovation ou construction comprenant des sanitaires. Ainsi une ligne de conduite qualitative et quantitative pourrait être instaurée pour les sanitaires de nos bâtiments publics. Ce cahier devra reprendre en fonction de l'affectation des bâtiments tant les critères de choix initiaux dans l'aménagement des sanitaires tels que les surfaces le nombre d'équipements par genre, une réflexion sur l'expression et la division par genre, que des critères liés à la qualité du matériel installé.</p> <p>La rédaction d'un tel document nécessitera de se renseigner également sur les expériences qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays.</p>						

⁶ Déclaration Communautaire de Paris – Juillet 2017 : <https://pariscommunitydeclaration.files.wordpress.com/2017/07/pcd-fr.pdf>

9	<p><u>Une commune "hospitalière"</u> La commune participe à l'accueil des personnes LGBTQI+ demandeur.se.s de protection internationale:</p>						
9-1	<p>Tenterez-vous, dans la mesure de vos moyens et en collaboration avec le niveau de pouvoir fédéral, de créer une Initiative Locale d'Accueil ("ILA"), dont nous considérons qu'elle est la structure la plus adaptée aux particularités des publics LGBT.</p>	E					
9-1b	<p>La commune soutient et collabore avec l'association Midnimo pour la création d'un refuge destiné aux jeunes chassés de leur domicile à cause de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre.</p>						